EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 10/04/2025 Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 089-200039642-20250402-20_2025_1-DE

DEPARTEMENT DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT D'AVALLON

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE TONNERROIS EN BOURGOGNE

Nombre de conseillers :

En exercice: 75Présents: 46Absents: 9Pouvoirs: 20Votants: 66

Le mercredi deux avril deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Flogny la Chapelle, sous la présidence de Monsieur Régis LHOMME.

Etaient présents: Aisy-Sur-Armançon: M. MURAT Olivier, Ancy-Le-Franc: M. DELAGNEAU Emmanuel, M. DICHE Jean-Marc, Ancy-Le-Libre: Mme BURGEVIN Véronique, Argentenay: M. TRONEL Michel, Argenteuil-Sur-Armançon: M. MUNIER Patrice, Bernouil: M. FOURNILLON Dominique, Cheney: M. CALONNE Marc, Cruzy-Le-Châtel: M. DURAND Thierry, Epineuil: Mme JOUVEY Maryline, Epineuil: Mme SAVIE EUSTACHE Françoise, Flogny La Chapelle: M. CAILLIET Jean-Bernard, M. DEPUYDT Claude, Mme DRUJON Nathalie, Fulvy: M. HERBERT Robert, Jully: M. FLEURY François, Junay: M. PROT Dominique, Lézinnes: M. MENARD José, Mélisey: M. BOUCHARD Michel, Molosmes: M. BUSSY Dominique, Nuits-Sur-Armançon: M. LAVINA Xavier, Pacy-Sur-Armançon: M. GOUX Jean-Luc, Ravières: M. FOREY Vincent, Ravières: M. LETIENNE Bruno, Roffey: M. GAUTHERON Rémi, Sambourg: M. FOREY Bernard, Sennevoy-Le-Bas: M. VARAILLES Dominique, Sennevoy-Le-Haut: M. MARONNAT Jean-Louis, Tanlay: M. DELPRAT Eric, Mme YVOIS Caroline, Thorey: M. NICOLLE Régis, Tissey: M. SABOURIN Sébastien, Tonnerre: M. CLECH Cédric, M. DROUVILLE Michel, M. FICHOT Jean-François, M. LENOIR Pascal, M. LETRILLARD Laurent, Mme PRIEUR Chantal, Mme TOULON Sylviane, Trichey: Mme GRIFFON Delphine, Vézannes: M. LHOMME Régis, Vézinnes: M. PACAULT Philippe, Villiers-Les-Hauts: M. BERCIER Jacques, Vireaux: M. PONSARD José, Viviers: M. PICQ Christian, Yrouerre: M. ZANIN Alain.

Excusés ayant donné pouvoir : Ancy-Le-Franc : M. ROBETTE Jacques (a donné pouvoir à M. DELAGNEAU Emmanuel), Chassignelles: Mme JERUSALEM Anne (a donné pouvoir à M. MARONNAT Jean Louis), Collan: Mme GIBIER Pierrette (a donné pouvoir à Mme SAVIE EUSTACHE Françoise), Cry-Sur-Armançon: M. DE PINHO José (a donné pouvoir à M. MURAT Olivier), Dannemoine: M. KLOËTZLEN Eric (a donné pouvoir à M. CALONNE Marc), Dyé: M. DURAND Olivier (a donné pouvoir à M. FOURNILLON Dominique), Gigny: M. TOBIET Michel (a donné pouvoir à M. FLEURY François), Lézinnes: M. BRUMEAUX Michel (a donné pouvoir à M. MENARD José), Ouincerot: M. BETHOUART Serge (a donné pouvoir à M. DICHE Jean-Marc), Rugny: M. NEVEUX Jacky (a donné pouvoir à Mme GRIFFON Delphine), Saint-Martin-Sur-Armançon: M. LEMAIRE Benjamin (a donné pouvoir à M. TRONEL Michel), Serrigny: Mme THOMAS Nadine (a donné pouvoir à M. PROT Dominique), Stigny: Mme DOLLIER Anne (a donné pouvoir à M. LHOMME Régis), Tonnerre: Mme BAILICHE Bahya (a donné pouvoir à Mme TOULON Sylviane), Mme DUFIT Sophie (a donné pouvoir à M. LENOIR Pascal), ELBACHIR Nicole (a donné pouvoir à M. PONSARD José), M. GERTNER Philippe (a donné pouvoir à M. DROUVILLE Michel), M. MÂNUEL Lucas (a donné pouvoir à M. DURAND Thierry) Tonnerre: Mme ORGEL Emilie (a donné pouvoir à M. CLECH Cédric); Villon: Mme CHAMPAGNE-MANTEAU Nadine (a donné pouvoir à M. SABOURIN Sébastien).

Absents excusés: Baon: M. CHARREAU Philippe, Tanlay: M. ROY Yohan, Tonnerre: Mme AGUILAR Dominique.

Absents non excusés: Arthonnay: M. LEONARD Jean-Claude, Gland: Mme CAMUS-NEYENS Sandrine, Perrigny-Sur-Armançon: Mme DAL DEGAN MASCREZ Anne-Marie, Pimelles: M. RETIF Adrien, Tonnerre: M. HAMAM Nabil, Tronchoy: M. DEZELLUS Emmanuel,

<u>Secrétaire de séance</u>: M. DELPRAT Eric <u>Date de convocation</u>: Vendredi 21 mars 2025

Délibération n° 20-2025

Objet : FINANCES

Budgets

Vote des budgets primitifs 2025 – Budget annexe Déchets Ménagers Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et suivants,

Vu la délibération n° 06-2024 du Conseil Communautaire en date du 15 février 2024 approuvant le règlement budgétaire et financier ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4;

Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du conseil communautaire du 12 février 2025.

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID: 089-200039642-20250402-20_2025_1-DE

Considérant les projets de budgets pour l'exercice 2025 transmis avec un rapport de présentation,

Il est proposé d'adopter le budget primitif 2025 du budget annexe Déchets Ménagers, le Bureau ayant émis un avis favorable le 18 mars 2025.

Budget Déchets Ménagers	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	3 093 098,58 €	3 093 098,58 €
Section d'Investissement	1 438 971,77 €	1 438 971,77 €
TOTAL	4 532 070,35 €	4 532 070,35 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire	53	pour
	0	contre
	13	abstentions

DECIDE d'adopter au niveau du chapitre le budget primitif 2025 de la Communauté de Communes « Le Tonnerrois en Bourgogne », arrêté en dépenses et en recettes conformément au tableau ci-dessus, pour le budget annexe « Déchets Ménagers ».

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits. Pour copie conforme.

Le Président, Monsieur Régis LHOMME



Le secrétaire de séance, M. Eric DELPRAT

En Jelpart

Le Président

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

 Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois compter de sa transmission en Préfecture, de sa publication, et de sa notification (le cas échéant, pour les délibérations caractère individuel).